



FORMATION ELUS LOCAUX & CADRES TERRITORIAUX

Le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse lors de la passation des marchés publics

Programme :

- L'attribution du marché au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse est une obligation en droit des marchés publics.
- La détermination de cette offre suppose une bonne compréhension de la notion d'offre économiquement la plus avantageuse.
- Elle suppose d'établir des critères d'attribution opératoires et adaptés au marché en cause et de les appliquer à chaque offre lors de la mise en œuvre de ce choix grâce, notamment, à leur pondération.

Intervenant : Christophe LAJOYE

Maître de conférences en droit public, Christophe LAJOYE a assuré durant de nombreuses années la direction du DESS « Administration Locale » au sein de l'UFR de droit de l'Université de Caen. Il est l'auteur de nombreux articles et ouvrages consacrés au droit des marchés publics dont le dernier paru en avril 2012 (Droit des marchés publics, Gualino éditeur, Lextenso éditions, 5ème édition).